

GIVORS	ECOLES	CIRCULAIRE DE RENTREE 2020
---------------	---------------	-----------------------------------

Les dates

◆ RENTREE DES ELEVES

Mardi 1 ^{er} septembre	8h30
---------------------------------	------

- Cette date concerne tous les élèves des deux Ecoles (Sainte-Marie et Notre Dame), sauf pour les élèves en classe de PS qui auront une rentrée échelonnée.

◆ REUNIONS DE RENTREE DES PARENTS DE L'ECOLE NOTRE -DAME

Maternelles	Mardi 15 septembre, à 17h30
CP	Mardi 22 septembre, à 17h30
CE1	Mardi 29 septembre, à 18h00
CE2	Vendredi 4 septembre, à 18h00
CM1	<i>Date communiquée ultérieurement</i>
CM2	Lundi 21 septembre, à 17h30

◆ REUNIONS DE RENTREE DES PARENTS DE L'ECOLE SAINTE-MARIE

PS-MS	Mardi 22 septembre, à 17h15
GS-CP	Lundi 14 septembre, à 18h30
CP-CE1	Mardi 8 septembre, à 17h15
CE2	Vendredi 18 septembre, à 17h15
CM1-CM2	Mardi 6 octobre, à 18h30

L'encadrement

Directeur général du Centre scolaire	M. Xavier GOUËT	Accueil 04 37 20 11 20
Directrice du site de Givors	Mme Carole FONTAINE	
Directrice des Ecoles	Mme Béatrice BONNEVIALLE	

Tous les personnels d'encadrement et administratifs sont joignables par l'application Ecole Directe (sélectionner le groupe 'Personnels', puis rechercher soit par le nom, soit par la fonction).

Ils peuvent également être contactés sur leur ligne directe quand leurs numéros sont précisés ci-dessous.

◆ Pour l'ensemble du site :

- **Le Responsable de la Vie chrétienne** assure la coordination des propositions spirituelles et de l'équipe des intervenants, en collaboration avec l'**Aumônier**, prêtre de l'Ordre des Prêcheurs (les dominicains), qui est en charge de la mission catholique auprès des élèves et des adultes.

Mme Juliana VANEL-NOBLE et Frère Jean-Baptiste RENDU, op

- **Le Secrétariat scolaire** assure le traitement informatique des données et toute action administrative nécessaire au fonctionnement du site, le traitement et le suivi des inscriptions, des réinscriptions, l'archivage des dossiers scolaires...

Mme Laetitia DEGRANGE

◆ Les services aux élèves

Infirmière scolaire	Mme Nathalie MARTINO-TERRADE	04 78 44 79 43
Psychologue scolaire	<i>En lien avec le collectif PEOPS proposé par la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique</i>	

◆ Les services administratifs

- Le service 'facturation' assure le suivi du règlement financier des scolarités.

Mme Marlène PETIT	04 72 66 33 61
-------------------	----------------

- Le service 'suivi de restauration' assure le suivi des demi-pensions et l'approvisionnement des badges.

Mme Séverine MION	04 72 66 26 63
-------------------	----------------

Les informations




◆ Les horaires

	ECOLE SAINTE-MARIE	ECOLE NOTRE-DAME
MATIN	de 8h30 à 11h35	de 8h25 à 11h30
APRES-MIDI	de 13h30 à 16h35	de 13h25 à 16h30

◆ Informatique et communication

Nous vous demandons de bien respecter la nature des trois interfaces que nous utilisons.

Il est nécessaire que parents et élèves les consultent tous les jours : une information transmise sera considérée comme connue de tous ceux auxquels elle est adressée. Nous vous conseillons de télécharger sur votre smartphone l'application *Ecole Directe*.

 Interface Ecole Directe ESPACE FAMILLE	<ul style="list-style-type: none">- messagerie : correspondance entre les parents et l'Etablissement (quand cela ne relève pas du carnet de correspondance), demande de modification de coordonnées,...- actualités immédiates de l'Etablissement : événements, réunions, échéances à respecter...- informations de la vie scolaire (modifications de l'emploi du temps, documents à rendre...)- procédure d'orientation- dossier de demande de bourses- emploi du temps- suivi des absences, retards et sanctions- suivi des notes, relevés de notes, bulletins trimestriels- cahier de textes numérique- situation financière (factures, avoirs, état des prélèvements)- suivi et paiement en ligne pour la restauration (et le click & collect pour les lycéens)- certificats de scolarité, certificats de radiation, attestations (ASSR,...)
 Interface Ecole Directe ESPACE ELEVE	<ul style="list-style-type: none">- messagerie : correspondance entre les élèves et l'Etablissement (quand cela ne relève pas du carnet de correspondance)- actualités immédiates de l'Etablissement : événements, réunions, échéances à respecter...- informations de la vie scolaire (modifications de l'emploi du temps, documents à rendre...)- emploi du temps- e-sidoc (portail documentaire du CDI)- suivi des absences, retards et sanctions- suivi des notes- cahier de textes numérique
 Interface @saint-thom.fr	<ul style="list-style-type: none">- espace numérique de travail (classroom, meet visio,...)- messagerie scolaire pour toute correspondance vers l'extérieur (demandes de stages, questionnaires pour un exposé, questions et inscriptions liées à l'orientation,...)- accès au Programme Voltaire

Ces interfaces numériques obéissent aux normes établies par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) dont vous trouverez un exemplaire sur notre site internet (documents à télécharger).

Les codes d'accès seront donnés à la rentrée aux nouvelles familles sur l'adresse mail personnelle des parents. Les codes d'accès demeurent inchangés pour les actuelles familles.

◆ Cahiers d'activités, manuels scolaires et fournitures

- Si nécessaire, des **manuels scolaires** sont fournis par l'Etablissement, sous format papier ou numérique.

- Les **cahiers d'activités** (à usage individuel et unique) seront achetés ou imprimés par l'Etablissement et facturés aux familles sur la facture annuelle.

- Vous trouverez la liste des **fournitures** sur notre site internet : www.saint-thom.fr, dans les 'Actualités'.

◆ **Périscolaire et cantine**

Les documents seront disponibles dès la rentrée.

◆ **Transports scolaires**

- Tous les élèves habitant une commune de la METROPOLE GRANDLYON bénéficient d'un **abonnement TCL à tarif réduit** (PASS SCOLAIRE).

Les imprimés PASS SCOLAIRE sont à retirer à l'accueil ou auprès du secrétariat scolaire, ou à télécharger sur le site www.tcl.fr.

- Les élèves n'habitant pas une commune de la METROPOLE GRANDLYON et dont le domicile se situe à une distance égale ou supérieure à 3kms de notre Etablissement peuvent procéder à une inscription au service du transport scolaire sur le site www.carsdurhone.fr. Pour un complément d'information : 0800 10 40 36.

Pour les élèves déjà titulaires d'une carte de transport scolaire, la demande de renouvellement se fait directement en se connectant sur leur compte à l'aide de leur identifiant.

◆ **Convocation à l'Assemblée Générale de l'Association Familiale Saint-Thomas d'Aquin**

Nous vous rappelons que, notre Organisme de Gestion (*l'Association Familiale Saint-Thomas d'Aquin*) ayant un statut 'ouvert', tous les parents d'élèves en sont membres et, à ce titre, sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, et éventuellement aux Assemblées Générales Extraordinaires.

Sauf indication contraire de votre part à adresser au Bureau de l'Association Familiale Saint-Thomas d'Aquin, les convocations aux Assemblées se feront par internet, par le biais de l'application *Ecole directe*.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet

www.saint-thom.fr

notamment dans les Actualités : Rentrée 2020-2021.

Vous y trouverez :

- la liste des fournitures
- les documents des Associations des Parents d'Elèves
- le Règlement général sur la protection des données (RGPD)